

CANAL DE NAVIGATION DIT CANAL DE JONCTION DE DECIZE (CANAL LATÉRAL À LA LOIRE) (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Decize



Dossier IA58000604 réalisé en 2000 revu en 2004

Auteur(s) : Valérie Mauret-Cribellier

Historique

L'embranchement de Decize a été exécuté d'après un projet dessiné en 1838 par l'ingénieur Lebasteur et approuvé le 21 août 1843. Cet embranchement assure depuis le 10 janvier 1845 la communication entre le canal latéral à la Loire et le canal du Nivernais qui débouche dans la Loire à peu de distance sur la rive opposée (chenal en Loire de 1650 m). En 1846, l'embranchement de Decize a été emprunté par 431 bateaux chargés de 26 444 tonnes et par 795 bateaux vides.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Dates : 1838 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Lebasteur (ingénieur, attribution par travaux historiques)

Description

L'embranchement de Decize, long de 543 mètres, comprend deux écluses (écluse de Saint-Maurice et écluse de descente en Loire de Decize), deux ponts et une vaste gare d'eau. L'embranchement est protégé des crues de la Loire par une digue latérale dont l'extrémité amont est soudée à la digue droite de la ligne principale du canal latéral à la Loire. Les écluses possèdent des sas de 38,50 x 5,20 m. Les deux ponts sur écluses présentent une ouverture de 5,20 et sont constitués de poutrelles en fer recouvertes à l'origine de platelage en bois. Le port de jonction de Decize possède 382 m de longueur de quai. Près de l'écluse de Saint-Maurice se trouvent deux maisons identiques placées de part et d'autre du sas : une maison éclusière et une maison du conducteur. Ces maisons possèdent un rez-de-chaussée, un étage et des combles. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont cintrées.

Éléments descriptifs

Murs : pierre

Toit : ardoise

Etages : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble

Informations complémentaires

- **Voir le dossier complet** : <https://httpwww.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA58000604/index.htm>

Thématiques : canaux de la région Centre, canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : la Loire

Dénomination : canal de navigation

Parties constituant non étudiées : écluse, port, maison, barrage

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine